

**Question : Pourriez-vous me donner quelques renseignements sur les djinns dans l'Islam et aussi dans la tariqa ?**

Avant tout il faut savoir que les versets Qoraniques mentionnant l'existence des Djinns sont nombreux, en voici quelques-uns :

Allah (Glorifié et Exalté) dit :

« Je n'ai créé les Djinns et les humains que pour qu'ils M'adorent » (Sourate 51 Qui éparpillent, verset 56)

« Dis : Il m'a été révélé qu'un groupe de Djinns prêtèrent l'oreille, puis dirent : Nous avons certes entendu une lecture (Le Coran) merveilleuse. » (Sourate 72 Les Djinns, verset 1)

« Or, il y avait parmi les humains, des mâles qui cherchaient protection auprès des mâles parmi les Djinns mais cela ne fit qu'accroître leur détresse. » (Sourate 72 Les Djinns, verset 6)

« Et quant au Djinn, nous l'avions auparavant créé d'un feu d'une chaleur ardente ». (Sourate 15 Al Hijr, verset 27)

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Il existe 3 catégories de Djinn. L'une peut voler dans l'air, une autre pénètre dans les chiens et les serpents et une dernière catégorie réside en un lieu donné, mais voyage dans les alentours.** » (El Hakem, Tabarani, Baihaqi, avec une chaîne sûre).

Les exégètes rapportèrent, en ce qui concerne la parole d'Allah (Glorifié et Exalté) :

« (Rappelle-toi) lorsque Nous dirigeâmes vers toi une troupe de djinns pour qu'ils écoutent le Coran. Quand ils assistèrent [à sa lecture] ils dirent : « écoutez attentivement »... Puis, quand ce fut terminé, ils retournèrent à leur peuple en avertisseurs. Ils dirent : « Ô notre peuple ! Nous venons d'entendre un Livre qui a été descendu après Moïse, confirmant ce qui l'a précédé. Il guide vers la vérité et vers un chemin droit. Ô notre peuple ! Répondez au prédicateur d'Allah et croyez en lui. Il [Allah] vous pardonnera une partie de vos péchés et vous protégera contre un châtement douloureux. Et quiconque ne répond pas au prédicateur d'Allah ne saura échapper au pouvoir [d'Allah] sur terre. Et il n'aura pas de protecteurs en dehors de Lui. » (Sourate 46 Al Ahqaf, versets 29 à 32).

Ils étaient neuf Djinns Nasibine. Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) les avaient vus à l'intérieur du dattier et ils faisaient partie d'un groupe venu en pèlerinage, le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) avait tracé un cercle autour de 'Abdallah Ibn Mess'oud (qu'Allah l'agrée) et lui dit : « **Ne sors pas d'ici** ». Ibn Mess'oud a rapporté que lorsqu'ils se présentèrent en présence du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) ils se plaignirent d'un différent au sujet d'un meurtre et il entendit leur voix jusqu'à ce que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) jugea entre eux puis il leur enseigna la Sourate **Ar-Rahman** et leur ordonna la prière.

Il a été mentionné qu'ils sont dix fois plus nombreux que les hommes et que, tout comme les humains, ils sont responsables de leurs actes et récompensés ou châtiés en conséquence :

Ibn Mouflah dit dans **Al Fourou'** : « **En principe les Djinns sont responsables de leurs actes. Les incroyants parmi eux entreront en Enfer et ceux qui croient au Paradis, selon Malik et Chaf'i.** »

Allah (Glorifié et Exalté) rapporte que les Djinns ont dit :

« Il y a parmi nous des vertueux et d'autres qui le sont moins, nous étions divisés en différentes sectes. » (Sourate 72 Les Djinn, verset 11)

« Il y a parmi nous les musulmans, et il y en a les injustes qui ont dévié. Et ceux qui se sont convertis à l'Islam sont ceux qui ont cherché la droiture. Et quant aux injustes, ils formeront le combustible de l'Enfer. » (Sourate 72 Les Djinn, versets 14 et 15)

Il fut dit aussi à la question sur ce qui prouve que les Djinns entrent au paradis : Ibn 'Abbas (qu'Allah l'agrée) fût interrogé sur le sujet, et il resta sept jours à méditer jusqu'à ce qu'il lut le verset de la Sourate **Ar-Rahman** : « Ils y trouveront les Houris aux regards chastes, qu'avant eux aucun homme ou Djinn n'aura déflorées. » Cela est une preuve que les Djinns entrent au paradis.

Dakkak a dit : « Les Djinn entrent au paradis et seront rétribués pour leurs œuvres comme les hommes. »

Ceci étant éclairci il faut savoir que tout comme nous ils mangent, se reproduisent, certains obéissants à Allah, d'autres faisant partie des gens du Livre et d'autres étant des démons désobéissants et rebelles. Il est cité dans plusieurs récits les rapports échangés entre cette créature d'Allah et la race humaine, soit avec le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui), soit avec ses nobles compagnons (qu'Allah les agrée) en voici quelques exemples :

Abou Houeyra (qu'Allah l'agrée) rapporte un hadith transmis par Boukhari où le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) lui demande de lui apporter des pierres avec lesquelles ils puissent se nettoyer, il dit : « **N'apporte pas d'os, ni d'excréments.** » Quand Abou Houeyra (qu'Allah l'agrée) lui demanda plus tard la raison de cette interdiction, il dit (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « **Ils font partie de la nourriture des Djinn. Une délégation des Djinn Nasibine, qui sont les meilleurs parmi les Djinn, est venue me trouver pour me demander des vivres pour un voyage. J'ai alors invoqué Allah en leur faveur afin qu'ils ne passent pas à proximité d'un os ou d'un excrément sans pouvoir en retirer quelque nourriture.** »

Dans le **Sunan** de Tirmidhi, il est mentionné le hadith suivant avec une chaîne sûre : « **Ne vous nettoyez pas avec des os ou des excréments. Ce sont des aliments pour vos frères parmi les Djinn.** »

Oubay ibn ka'b (qu'Allah l'agrée) a rapporté : « Des gens partirent pour aller à la Mecque et se perdirent en route. Quand ils virent la mort de leurs yeux et faillirent mourir, ils portèrent leurs lindeux et se couchèrent pour mourir. Un djinn vint les voir en passant entre les arbres. Il dit : « Je suis le dernier de ceux qui ont écouté le Prophète. J'ai entendu le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) dire : « Le croyant est le frère du croyant, il est son œil (son éclaircisseur) son indicateur et ne l'abandonne pas » voici l'eau et voici la route » et il leur indiqua l'eau et leur expliqua la route. » (Rapporté par Abou Nou'aïm dans **Dala-il**)

Dans une autre version rapportée par Abou Bakr ibn Mohamed il est dit : « Quelques personnes partirent pour le Hajj durant le Califat de 'Othman (qu'Allah l'agrée). Ils étaient terrassés par la soif et passèrent à un endroit où se trouvait de l'eau salée. L'un d'eux insista pour qu'ils continuent leur chemin, car il craignait que cette eau ne les tue, il dit : « Il y a de l'eau plus loin devant nous » et ils voyagèrent jusqu'au soir, mais sans trouver d'eau. Ils se dirent mutuellement : « Nous devrions retourner au point d'eau salée. » Ils partirent à la nuit tombée et ils atteignirent un acacia. Un homme qui était très noir vint vers eux et les salua. Il les interpella : « Caravane ! J'ai entendu le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) dire : « Quiconque croit en Allah et

au jour du Jugement doit aimer pour les musulmans ce qu'il aime pour lui-même et il doit détester pour les musulmans ce qu'il déteste pour lui-même. » Continuez d'avancer jusqu'à ce que vous atteigniez une colline. Puis dirigez-vous vers la gauche et vous trouverez là de l'eau. » L'un d'eux dit alors : « Par Allah, ça doit être un Chaïtan. » Un autre dit : « Un Chaïtan ne parlerait pas comme il vous a parlé », voulant dire ainsi que c'était un Djinn croyant. Ils cheminèrent jusqu'à l'endroit indiqué et y trouvèrent de l'eau. »

L'assise pour l'échange avec eux est déconseillée comme l'a mentionné le Connaisseur célèbre Ibn 'Arabi (qu'Allah l'agrée) car nos natures respectives sont incompatibles, mais il y a certains hommes qui, dû à leurs responsabilités, ont fréquemment affaire à eux. Tel était le cas par exemple du grand Connaisseur et noble descendant de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) Sidi Chérif Taïeb Tidjani (qu'Allah l'agrée) qui honora la Tariqa en tant que Khalife mondial durant quarante années. Il est resté célèbre pour son emprise énorme dans le monde des Djinns, d'ailleurs il y a plusieurs photos de lui dans lesquelles il est apparemment exposé seul et où on aperçoit très clairement de nombreuses ombres de personnes tout autour de lui.

Il y a en effet des Djinns affiliés à la Tariqa et il n'y a rien d'étonnant en cela, car chez eux, comme vu précédemment, il y a des musulmans, des savants et des Connaisseurs. Ils sont nombreux à être affiliés à la Tariqa et il y a aussi parmi eux des Mouqadem qui transmettent le Ouid à leurs congénères et c'est arrivé même à des disciples de l'espèce humaine et vive et versa. Certains viennent assister aux assemblées de la Wadhifa avec les hommes, d'autres le font entre eux.

Dans le **Rafi' Niqab** (Tome 4) de Hajj Ahmed Soukeïrij (qu'Allah l'agrée) il est mentionné deux d'entre eux qui s'étaient affiliés directement à Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) : Sidi 'Ayayil El Djinni qui était Mouqadem et autorisait pour le noble Ouid, et aussi Sidi Mohamed Qaqawi El Djinni l'aimé de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret). Ils sont nos frères dans l'Islam et la voie, et ils évoluent dans leur propre monde.

Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

